



FFvolley

COMMISSION ELECTORALE FEDERALE
PROCES-VERBAL N°7 DU 29 OCTOBRE 2020
TELEMATIQUE

SAISON 2020/2021

Présents :

Jean-Jacques DECORDE, Président
Serge CORVISIER, Michel ERINTCHEK

Assistent :

Laurie FELIX, Responsable Juridique
Sylvie PROUVÉ, Secrétaire de Direction

Les membres de la Commission Electorale Fédérale (CEF) se sont réunis par télématique afin d'acter les modifications pour les scrutins suivants :

CANDIDATURES POUR LE MANDAT DE REPRESENTANT TERRITORIAL (METROPOLITAIN)

1. A la demande de la Ligue de Normandie de Volley, la Commission Electorale Fédérale (CEF) acte la modification suivante :
 - ⇒ M. LEBALC'H Pierrick, Ligue de Normandie, s'est porté candidat au poste de SUPPLEANT (et non titulaire comme indiqué dans le PV N°6 du 13 octobre 2020).
2. Suite à la réception de mail le 29/10/2020 adressé au Secrétaire Général, puis de l'envoi d'une lettre recommandée avec AR, M. Gérald HENRY, Ligue Provence Alpes Côte d'Azur, retire sa candidature au poste de Titulaire.

→ La CEF valide les deux modifications à l'unanimité.

La CEF communiquera les informations aux Ligues d'appartenance des deux candidats.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la CEF clôture la séance.

Le Président de la CEF
Jean-Jacques DECORDE

La secrétaire de séance
Sylvie PROUVÉ

Présenté au Conseil d'Administration du 02/11/2020
Date de diffusion : 29/10/2020
Auteur : Jean-Jacques DECORDE